

Cavalassur

■ bien plus qu'un assureur



Parrainez un proche
...et gagnez jusqu'à
100€ par filleul !

Vous et votre filleul recevrez un chèque
d'un montant correspondant à un mois de cotisation.
Gagnez ainsi jusqu'à 100 € pour chaque filleul.

Comment ça marche ?

Votre filleul doit indiquer votre identité lors de la souscription de son contrat.
Vous recevrez votre chèque dans les 3 mois qui suivent l'émission du contrat.

**Vous êtes satisfait de votre assurance Cavalassur,
faites en profiter vos proches en toute simplicité.**

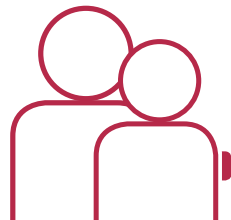
Tél. 03 44 57 66 10
cavalassur.com

Le parrainage chez Cavalassur, **tout le monde est gagnant !**

- ✓ **Le parrain et le filleul recevront un chèque** d'un montant correspondant **à un mois de cotisation** de son contrat Cavalassur* dans la limite de 100 € pour le parrain et de 50 € pour le filleul.
- ✓ Il est possible de **parrainer plusieurs proches** et de **bénéficier ainsi de plusieurs chèques.**
> *Un filleul ne peut être parrainé que par un seul parrain.*
- ✓ Si le parrain a plusieurs contrats chez Cavalassur, **le contrat retenu** sera celui dont la cotisation mensuelle **est la plus élevée.**

** Opération réservée aux détenteurs d'un contrat Mortalité/Frais vétérinaires.*

*Offre valable jusqu'au 31/12/2017.
Voir règlement sur notre site Internet cavalassur.com
La situation de paiement des contrats du parrain
ne doit pas présenter d'anomalie ou rejet de paiement.*



Tél. 03 44 57 66 10
cavalassur.com